



Tomblaine, le 5 janvier 2019

FORMATION DE TRACEUR REGIONAL

1^{ère} partie =

SAMEDI 19 & DIMANCHE 20 JANVIER 2019

LIEU : Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

CODE D'ACCES à l'entrée = sera communiqué aux inscrits

2^{ème} partie : le samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019

PROGRAMME de la 1^{ère} partie :

SAMEDI :

10 h : accueil – présentation des exigences et contenu de la formation « TRACEUR » - les fondamentaux du traçage – Principes de base de l'élaboration des parcours. Règlement des compétitions – charte de l'environnement.

13h 30 : Certification = épreuve de pré balisage

DIMANCHE :

8h30 : Apprentissage de l'élaboration des parcours sur le logiciel « OCAD » -

10h00 : les différents niveaux de traçage (méthode fédérale)

11h00 : Procédure de traçage d'une compétition. Tâches et échéancier du traceur.

13h00 : Traçage théorique des deux parcours « vert et jaune » + le circuit jalonné.

15h30 : Correction des tracés : échanges « ce qui est bien » « ce qui ne va pas ».

17h : fin de la première partie.

MATERIEL :

- Crayon – gomme – boussole
- Tenue de forêt (épreuve de pré balisage)
- Si possible : un ordinateur portable équipé du logiciel OCAD version 9 ou 10 ou 11– Sinon, prévenir le formateur.

Formateur : Bernard Lemerrier bernard.lemerrier@wanadoo.fr

Inscriptions : avant 14 janvier 2019 à « lgeco@free.fr »

Ou à Bernard LEMERCIER ☎ 06 83 97 78 90

N.B. les repas de midi sont à la charge des stagiaires = 6 € par personne et par repas
(Repas en salle de cours fourni par la LGECO)

Hébergement à la charge des stagiaires.